

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative
= Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 144 (1964)

Vereinsnachrichten: Commission de recherches de la SHSN pour le Fonds national

Autor: Beaumont, J. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**19. Rapport de la Commission de recherches de la SHSN
pour le Fonds national
pour l'année 1963**

Aucun événement particulier n'ayant nécessité la réunion de la Commission, toutes les affaires ont été traitées par correspondance.

Un seul subside de chercheur débutant a été accordé à M. F. Schwein-gruber, instituteur à Rüderswil, pour lui permettre de prendre un congé d'une année; durant cette période, le requérant travaillera dans le laboratoire du professeur H. H. Bosshard (ETH), où il perfectionnera ses connaissances dans l'étude de la structure microscopique des bois, domaine où il a déjà acquis une certaine maîtrise.

D'autre part, 7 requêtes, transmises avec préavis favorable, ont été agréées par le Conseil de la recherche.

Le président: professeur *J. de Beaumont*

**20. Rapport de la Commission des recherches spatiales
pour l'année 1963**

Règlement voir «Actes», Bienne 1961, page 135

Durant l'année 1963, la Commission a tenu plusieurs séances. Elle a désigné M^{lle} Edith Müller pour représenter la Suisse à la réunion du COS-PAR, à Varsovie. Plusieurs membres ont eu l'occasion de participer aux travaux des divers groupes d'études de la Commission préparatoire européenne chargée de créer le Centre Européen de Recherches Spatiales (ESRO). Quelques membres de la Commission participent également aux travaux du groupe d'études spatiales de la Chambre suisse d'horlogerie. La Commission est représentée aussi dans la Commission fédérale chargée des affaires spatiales. La Suisse ayant ratifié les accords créant ESRO au mois d'avril et ESRO entrant en fonctionnement dès le début de l'année 1964, il devient indispensable d'organiser la recherche spatiale en Suisse. Dans ce but, la Commission a encouragé l'organisation des conférences du groupe d'études spatiales de l'Université de Berne ainsi que la préparation d'une exposition à l'Institut des sciences exactes de l'Université de Berne. La Commission a étudié et encouragé plusieurs recherches. Ce sont:

1^o Une étude préliminaire à des expériences par ballons, fusées et satellites sur l'ultraviolet stellaire. Cette étude a conduit à une recherche à l'aide de ballons, financée par le «Fonds National» et effectuée à l'Observatoire de Genève.